

BOURSE D'EXCELLENCE INTERNATIONALE EN ANGLAIS - FACULTÉ DE SCIENCES ET FACULTÉ DE SCIENCES SOCIALES

INTRODUCTION

L'Université d'Ottawa est fière de la diversité de ses étudiants internationaux et cherche toujours à accroître cette diversité. Suivant les traces de la bourse d'exonération partielle pour les étudiantes et étudiants internationaux francophones, la Bourse d'excellence internationale en anglais contribuera à étendre la réputation de l'Université d'Ottawa en tant qu'établissement postsecondaire de premier plan dans toute l'Afrique. La nouvelle bourse permettra aux étudiants africains qui étudient en anglais d'avoir accès à de nombreux programmes pilotes dans trois facultés pour un coût de scolarité considérablement réduit.

OBJECTIF DU FONDS

Cette bourse d'études renouvelable est offerte à tous les nouveaux étudiants internationaux citoyens africains, admis entre le trimestre d'automne 2022 et d'hiver 2024, qui étudient en anglais et inscrits à un programme spécifique de premier cycle de la faculté des sciences ou de la faculté des sciences sociales.

DÉTAILS DE LA BOURSE D'ÉTUDES Critères d'admissibilité Le candidat doit

1. être un étudiant international avec un permis d'études valide;
2. avoir la citoyenneté de l'un des pays ou territoires d'Afrique;
3. être nouvellement admis dans l'un des programmes de premier cycle suivants offerts en anglais ou avec l'option d'immersion en français :

Faculté des sciences sociales: Sociologie; Anthropologie; Développement international et mondialisation; Études des conflits; Administration publique;

Faculté des sciences : Tous programmes sauf le B.Sc. spécialisé en biochimie / B.Sc.A. en génie chimique; B.Sc. spécialisé en physique / B.Sc.A. en génie électrique; et B.Sc. spécialisé en technologie médicale de l'ophtalmologie;

4. être inscrit à temps plein; et
5. avoir une moyenne d'admission de 90% ou plus.

Critères de renouvellement

Cette bourse peut être renouvelée chaque année d'étude suivante, pour le même montant offert au moment de l'admission, à condition que le bénéficiaire :

1. Maintienne son inscription à temps plein dans le programme de premier cycle dans lequel il a été admis et inscrit; et
2. Maintienne une moyenne pondérée cumulative (MPC) de 8,0 ou plus à la fin de chaque année universitaire.

Si la MPC est moins de 8,0 mais d'au moins 5,0, la bourse peut être renouvelé pour le montant équivalent au montant octroyé par la *Bourse d'admission internationale en anglais*, soit pour un montant de \$ 6 250 / trimestre.

Critères de renouvellement : Trimestre printemps-été

Les étudiants inscrits à temps plein au trimestre printemps-été recevront le versement intégral de leur bourse, à condition de satisfaire à tous les critères de renouvellement.

Cette bourse peut également être renouvelée à 50 % de sa valeur initiale pendant les trimestres printemps-été à temps partiel, à condition de s'inscrire à au moins 6 crédits (c'est-à-dire 2 cours).

Un renouvellement à 50% à temps partiel comptera comme un versement complet dans le total des 12 versements possibles.

Un renouvellement à 50% à temps partiel comptera comme un versement complet dans le total des 12 versements possibles.

Notes

1. Cette bourse ne peut pas être combinée avec la Bourse d'admission internationale en anglais;
2. Cette bourse ne peut pas être combinée avec la Bourse d'exonération partielle pour les étudiantes et étudiants internationaux francophones;
3. Cette bourse n'est pas accordée pendant les stages de travail coop;
4. L'interruption temporaire des études, l'inscription à temps partiel ou en tant qu'étudiant spécial mettront fin à la bourse.

Valeur de la bourse : 17 500 \$/an (8 750 \$/trimestre)

Nombre de bourses : Illimité

Fréquence de la bourse : Renouvelable

Niveau ou programme d'études : Premier cycle universitaire

Contact pour la demande : Service d'aide financière et de bourses

Date limite de dépôt des candidatures : Offre automatique

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Tous les étudiants admissibles sont pris en considération pour cette bourse et seront informés au moment de leur admission. Aucune candidature n'est requise pour cette bourse. Toutefois, les récipiendaires sont tenus de soumettre une preuve de leur citoyenneté (de l'un des pays ou territoires d'Afrique) avant de recevoir leurs premiers versements de la bourse.